LILLE

Doctorat. — Une thèse de doctorat a été soutenue le 23 mars 1893 devant la Faculté de droit de Lille, par M. Emile Dubois, licencié ès-lettres, lauréat de la Faculté. Le candidat avait choisi pour sujet : En droit romain : « De l'occupation et de la concession par l'Etat ou par la *Gens*, leur rôle dans l'histoire de la propriété à Rome. » En droit français : « Etude sur l'hérédité des offices dans l'ancien droit français. » M. Dubois a été reçu avec quatre boules blanches (éloge réglementaire).

Le crime de Loos. — *Renvoi de Colinet devant la Cour d'assises.* — La chambre des mises en accusation, à la suite de l'enquête faite à Lille par MM Gheerbrandt et Schiffler, a renvoyé Colinet, accusé d'assassinat, devant la Cour d'assises du Nord. L'affaire viendra aux assises du mois de mai.

C'est aujourd'hui seulement que cette nouvelle peut être donnée d'une façon officielle.

L'affaire Van Dam. — Le tribunal correctionnel de Montpellier a rendu samedi son jugement dans l'affaire d'escroqueries, d'usures, d'abus de confiance et d'abus de passions de mineurs connue sous le nom d'affaire Van Dam.

On se rappelle qu'à un certain moment on a cru que Van Dam ne faisait qu'un seul et même individu avec le pseudo-capitaine Bevan, arrêté l'année dernière à Lille au moment où il se présentait à la banque Devilder pour y toucher un chèque et retirer une correspondance qu'il s'était fait adresser de Bruxelles.

Le tribunal a condamné Van Dam, en fuite, à cinq ans de prison et 2,000 francs d'amende :

Jules Boyer, de Londres, par défaut, à quatre ans de prison et 1,000 francs d'amende ;

Henri de Chambon, de Narbonne, second fondé de pouvoirs de Van Dam, à un an de prison et 1,000 francs d'amende ;

Rabany, propriétaire de l'« Epirerie centrale » de Montpellier, à trois mois de prison et 1,000 fr. d'amende ;

Lacour, ancien avoué à Béziers, à 2,000 fr. d'amende ;

Corinot, premier fondé de pouvoirs de Van Dam, à deux mois de prison et 100 francs d'amende; Canquil, propriétaire du « Café japonais » à Montpellier, à huit mois de prison et 100 francs d'amende.

Lahure, de St-Quentin, à un mois de prison ;

Gouthe et Payen, de Valenciennes, à trois mois de prison

Dupont, de Valenciennes, en fuite, à quatre mois de prison ;

Gourdoux, courtier en librairie, à quinze jours de prison et 50 francs d'amende. Dejean père est seul acquitté. Tous sont condamnés solidairement aux dépens.

Excursion en Italie, à l'occasion du Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII. — Départ le 11 avril 1893.

L'itinéraire de ce voyage est le suivant : Bruxelles, Luxembourg, Bâle, la Suisse, le St-Gothard, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Rome, Naples, Capri, Sorrente, la Grotte d Azur, Pompéi (facultativement le Vésuve), le Monte-Cassino, Rome (audience pontificale le 22 avril), Pise, Gênes, Turin, Paris, Bruxelles. — Durée : 3 semaines. — Prix : 1re classe, 620 francs ; 2e classe, 535 francs.

Moyennant le versement des sommes ci-dessus, les voyageurs auront droit au transport sur tout le parcours de l'itinéraire, au logement dans de bons hôtels, à la nourriture, aux omnibus, aux voitures, guides et interprètes, qui seront mis partout à leur disposition.

Ils n'auront à payer nulle part d'entrée pour visiter les musées, les monuments et curiosités, pas plus que de pourboires aux cochers, portiers et domestiques d'hôtels.

Les demandes seront inscrites par ordre de date de leur réception et les premières arrivées ont des chances d'obtenir les meilleures chambres dans les hôtels.

Les prospectus se délivrent gratuitement, à Roubaix chez M. Henri Messelin, rue Dammartin, 75, et à Bruxelles chez M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, Boulevard Anspach, 109.

La réunion des obligataires de Panama

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs dames assistaient, jeudi, à la conférence faite, à l'*Eldorado*, par le président de l'Union des obligataires de Panama.

La thèse exposée et développée à la réunion a été la suivante : La société du canal de Panama étant une société civile immobilière, il en resulte que les sociétaires ou actionnaires sont responsables de tout le passif social, sur tous leurs biens personnels, meubles et immeubles.

Plusieurs cours de justice ont rendu des arrêts dans ce sens et la doctrine est formelle sur ce point.

Deux articles surtout du code civil régissent la matière : l'article 1184 et l'article 1188. L'article 1184 autorise les obligataires à réclamer l'exécution de la convention, c'est-à-dire la reprise du service des intérêts et la reprise du service de l'amortissement. L'article 1188 edicte que le débiteur en faillite perd le bénéfice du terme, d'où il découle, comme conséquence, que les obligataires peuvent exiger que le remboursement leur soit fait aux mêmes chiffres qu'il l'aurait été aux années marquées pour l'amortissement.

Mais, comme malgré cette clause de l'article 1101, la jurisprudence est divisée sur la question des primes de remboursement, et que la cour de Paris qui est la seule devant laquelle on puisse attaquer le Panama) n'accorde que des remboursements avec prime tronquée, les obligataires ont intérêt à repousser le remboursement et à exiger l'exécution de la convention.

Mais le liquidateur ne prend aucune mesure pour assigner et réclamer à chaque obligataire sa part contributive.

Il ne s'occupe que de chercher à vendre l'entreprise à une société nouvelle. Pourquoi? Parce que la Cour de cassation a autorisé le tribunal à approuver et homologuer ce traité.

Remarquons cependant que l'autorisation donnée par la Cour de cassation n'implique pas nécessité d'en user. L'on comprend que la chose peut dépendre de la nature de la société, suivant qu'elle est commerciale ou civile.

Quand la Société est commerciale, comme les actionnaires ne sont responsables que de la perte de leurs actions, le liquidateur ne peut avoir autre chose à faire que de vendre l'entreprise et de répartir le produit de la vente entre les créanciers, à moins que ceux-ci ne renoncent à vendre, pour exploiter eux-mêmes l'entreprise. Mais quand la société est civile, comme les actionnaires sont responsables du passif social, il importe que le liquidateur songe tout d'abord à assigner et réclame aux actionnaires leur part contributive. Nous aurions donc dû appeler le liquidateur en justice.

Mais nous étions certains d'avoir à nous heurter contre l'opposition du tribunal au sujet de son jugement du 25 juin 1890, qui ne reconnait pas l'exigibilité immédiate. On peut établir pourtant ce dilemme : si le tribunal considère que l'obligataire a fait deux contrats distincts : l'un, avec la société du Panama, et l'autre avec la société civile, le contrat conclu avec la société civile ne peut empêcher l'obligataire de réclamer contre la société de Panama, qui ne lui paie pas ses intérêts, soit l'exécution de la convention et le paiement des intérêts, soit l'annulation du contrat et son remboursement.

Si, au contraire, le tribunal considère que l'obligataire n'a fait qu'un seul contrat, ce contrat doit être rompu du moment où la Compagnie ne l'exécute pas et suspend ses paiements.

Cette conférence a été fort goutée de l'auditoire.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — M. l'abbé Bontemps, curé d'Iwuy, est nommé aumônier général de de la Maison mère des Dames de la Sainte-Union à Douai, en remplacement de M. l'abbé Despretz, démissionnaire. M. l'abbé Delgorge, curé de Provin, est nommé curé d'Iwuy.

Concerts et Spectacles

La « Cecilia roubaisienne » offrira à ses membres honoraires, le dimanche 2 avril, à 6 heures, dans sa salle des fêtes, place de la gare, un grand concert dont nous publierons ultérieurement le programme.

Ce concert sera suivi d'un bal à grand orchestre pour lequel le prix d'entrée est fixé à 1 franc pour les cavaliers et à 50 cent. pour les dames.

Tourcoing. — A l'occasion du concours où elle doit se rendre les dimanche et lundi de Pâques, la Fanfare *Les Intimes* donnera jeudi 30 mars à 9 heures du soir dans la grande salle du Casino une auditionpublique des morceaux qu'elle doit exécuter à ce concours.

NOUVELLES MILITAIRES

Intendance militaire. — Par décret du 22 mars 1893, M. Dequen, officier d'administration adjoint de 2e classe à Lille, passe à la sixième région avec le grade d'adjoint de 1re classe. Toutes nos félicitations au nouveau promu.

Mutations dans le génie. — M. Moury, capitaine à Maubeuge, a été désigné pour être employé à Lille.

M. Renaud, adjoint de 3e classe à Arras, a été désigné pour être employé en Algérie.

Réserve. — Sont promus sous-lieutenants de réserve :

Au 21e régiment de dragons : MM. Auguste et Gaston Dambricourt;

Au 19e régiment de chasseurs : M. Dathis, adjudant de cavalerie en retraite.

Mutation. — M. Monier, sous-lieutenant de réserve au 3e régiment de dragons, passe au 19e régiment de chasseurs.

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du 27 mars.* AVEUGLE « UNION DE ROUBAIX-TOURCOING » CONTRE M. GUILLOT. — Encore un de nos édiles cabaretiers attrait en justice.

La brasserie coopérative « Union de Roubaix-Tourcoing » réclame à M. Guillot le prix de douze rondelles de bière dont il aurait refusé le paiement en assemblée générale des membres de la coopérative.

M. Guillot répond qu'il ne refuse pas de payer, mais que n'étant pas actionnaire de la société « Union de Roubaix-Tourcoing » une fourniture qu'il n'a pas commandée, il ne veut pas risquer à payer deux fois. Il demande en conséquence au tribunal de lui désigner la personne à qui il doit payer. Mais il réclame en outre une somme de 400 fr. comme dommages-intérêts pour le préjudice qu'il a subi du fait de ce procès et du fait aussi, ajoute-t-il, du discrédit qui a été jeté sur son établissement par la société.

Après quelques explications, le tribunal engage M. Guillot à payer sa fourniture entre les mains de l'huissier chargé des poursuites et à retirer aussi sa demande reconventionnelle.

M. Guillot se déclare prêt à payer et disposé à abandonner son action. La cause est donc rendue à huitaine pour être rayée après règlement.

NORD

Une émouvante tentative de suicide à Dorignies. — Un ouvrier mineur de Dorignies, le nommé B..., qui voulait en finir avec la vie, s'est placé la tête sur un rail près de la passerelle de Dorignies, au moment où arrivait un train de marchandises. Ce fait se passant à midi, un individu, Fortuné Dulampon, aperçut B... couché sur la voie ; il se mit à pousser des cris et à faire des signes qui furent compris par le mécanicien. Celui-ci put arrêter sa machine à quelques mètres de B..., qu'on releva et qu'on reconduisit chez lui.

Un incendie au pensionnat Saint-Just à Armentières. — Un incendie d'une grande violence a détruit hier, vers sept heures du soir le pensionnat Saint-Just d'Armentières.

On a pu préserver les nouveaux bâtiments. A dix heures et demie l'incendie était circonscrit.

Nous avons malheureusement à déplorer deux accidents, le premier est arrivé à M. Lesage, marchand de primeurs qui est tombé en bas d'une échelle et s'est foulé les deux pieds.

M. Graignon, employé, a reçu sur la tête une partie du plafond: néanmoins il n'a pas de blessures sérieuses.

Les dégâts n'ont pu encore être évalués. Il y a assurance. Le sinistre est attribué au vice de construction.

Un enfant écrasé par un tramway à Onnaing. — Lundi vers onze heures et demie du matin, un petit garçon âgé de 4 ans, François Germain, est tombé sur les rails du tramway, au moment où celui-ci arrivait à toute vitesse. Le pauvre enfant expira presque aussitôt.

PAS-DE-CALAIS

M. Ribot dans le Pas-de-Calais. — M. Ribot se rendra à Arras le 13 avril pour assister au banquet que lui offrent les conseillers généraux.

Le 13, il présidera l'inauguration d'un nouveau chemin de fer et un nouveau banquet. Il prononcera un discours politique à cette occasion.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 mars.* — Emile Decottignies, rue Cugnot, cour Duvergier, 2. — Théodore Dewilde, rue de Mons dans une voiture. — Emile Duhem, boulevard d'Armentières, 10. — Charles Lietart, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy, 8. - Gaston Verplanck, rue de la Brasserie, 34. — Anna Specklaert, Hotel-Dieu. — Hélène Lemaire, rue des Arts, 173. — Hermine Terrain, rue de Ma Campagne, 65 — Rachel Nevejans, rue du Fontenoy, cour Moreau, 42. — Gaston Becue, rue du Vieil-Atreuvoir, 1. — Paul Bailleul, rue Solférino, cour Hymelick. — Charles Depermentier, rue de la Guinguette, 8. — *Déclarations de décès du 27 mars.* — Marguerite Stuer, 2 ans, rue du Luxembourg, 46. — Edmond Delgrange, 4 mois, rue Saint-Eleuthère, 6. — Stéphanie Leconte, 66 ans, rue de Lannoy, 332. — Emile Quinque, 2 mois, impasse Barbe d'Or, 42. — Dominique Niernegeerts, 33 ans, rue Dagueuseau, 39. — Jeanne Dannau, 78 ans, rue St-Jean. — Eugénie Dautricourt, 19 jours, rue de l'Ommelet. — Jacques Agay, 60 ans, Hotel-Dieu. — Leonie Bossu, 54 ans, Hotel-Dieu. — Pierre Pauwels, 90 ans, Hotel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 26 mars.* — Jeanne Decopman, rue du Château. — Georges Vierlinck, rue Delhaye. — Eleonore Lahausse, rue du Cimbalé. — Zoe Verkest, rue de la Marlière. — Achille Gadenne, rue de Guisnes. — Marie Masquelier, rue Delobel — *Du 27.* — Julienne Latte, Pont-de-Neuville. — Henri Maret, rue Neuve-de-Roubaix. — Emile Derveaux, à la Bourgogne. — Marie Delobel, rue des Phalempins. — Jules Robin, rue Fin-de-la-Guerre. — Marcel Duettlie, rue de Menin — *Déclarations de décès du 26 mars.* Néant. — *Du 27.* — Julie Fremeaux, 73 ans, cultivateur, rue du Brun Pain. — Joseph Dumoulin, 5 ans, rue du Moulin-Tanton. — Albert Lacuille, 8 mois, rue de la Marlière. — Thérèse Verheune, 60 ans, Hopital-Civil.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances des 25 et 26 mars.* Albertine Deschaever, cour Porcher. — Emma Sartrys, rue Philippe-de-Girard. — Emma Depretter, rue Saint-Sylvestre — Joseph Verscheure, rue de Linselles. — Auguste De haene, rue Basse. — Martial Noppe, au Sibbo-stopel. — *Déclarations de décès des 25 et 26 mars.* — Edouard Mullebrouck, 75 ans, rue d'Arcole

DOTTIGNIES. — *Déclarations de naissances du 17 au 23 mars.* — César Callens, hameau de la Maleense. — Léon Rommens, hameau du Trieu. — Laure Polnecq, hameau du Trieu. — *Publication de mariage du 19 mars.* — Casimir Desmet, et Marie Bulcaen. — *Déclarations de décès du 17 au 23 mars.* — Ernestine Losfelt, hameau de la Croix-Rouge.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUMONT-LECONTE qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Stéphanie-Henriette LECONTE, veuve de M. Samuel-Auguste DUMONT, décédée à Roubaix, le 26 mars 1893, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — Une assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 332.

Les amis et connaissances de la famille VROMANT-VANAUTRYVE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ivo VROMANT, ancien cordonnier, pieusement décédé à Roubaix, le 27 mars 1893, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 84.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame., à Roubaix, le mercredi 29 mars 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Flore DEKEE, décédée à Roubaix, le 21 février 1893, à l'âge de 28 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Un vol à la tire.* — Lundi, un habitant de Tourcoing, M. B..., a été victime du vol de son portemonnaie, contenant une somme de 16 francs, pendant qu'il se trouvait dans un train à destination de Mouscron. Plainte a été portée.

Un accident de voiture. — Une voiture appartenant à un boulanger, M. J. M..., et conduite par ses deux aides, descendait la rue de Menin, quand le véhicule alla heurter une borne poste. Le choc fut si violent que borne et attelage furent renversés. Les conducteurs furent précipités sur la chaussée. Heureusement ils ne se firent aucune blessure. Les dégâts matériels sont peu important.

— *Fermeture d'un estaminet à Mont-à-Leux.* — Le collège échevinal vient d'ordonner la fermeture d'un cabaret interlope tenu par une certaine Nathalie Callaert. Celle ci en a reçu notification, dans la soirée de lundi.

Dottignies. — *Une scène tragique.* — Dimanche, vers neuf heures du soir, une discussion s'éleva entre deux ouvriers de brasserie, Hyttebier et Pauwels qui se doivent réciproquement une petite somme d'argent. La discussion ne tarda pas à s'envenimer.

Pauwels saisit un couperet qui se trouvait à sa portée, et en frappa violemment son adversaire à la tête. Celui-ci, aveuglé par le sang, rentra chez lui ; au paroxysme de la colère, se munit de son revolver, et revint à la charge. Il visa son antagoniste, et tira trois coups presque à bout portant. Ce dernier put, heureusement, éviter les balles. Au bruit des détonations, quelques passants accoururent, et mirent fin à la lutte. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Menin. — *Une tentative de vol* — Un malfaiteur s'est introduit, dans la nuit de dimanche à lundi, en démastiquant un carreau de vitre, chez un voiturier, Paul Vanlerberghe, route de Bruges. Aucun vol n'a été constaté. On croit que le voleur ayant cru entendre du bruit a pris aussitôt la fuite.

— *Une rixe aux Baraques.* — Un tisserand du nom de Feys demeurant au « Christ-Dael » à Halluin, s'est pris de querelle, à une heure avancée de la soirée de dimanche, avec un jeune homme nommé Thion, chaisier, habitant Menin. La querelle a dégénéré bientôt en bataille. Feys serait l'agresseur. Les deux combattants se sont blessés mutuellement, Feys a reçu des contusions assez graves à la tête. Quant à son adversaire, il a été mordu grièvement à la joue droite.

La police a dressé procès-verbal à leur charge.

Une rixe sanglante à Moorlebeke. — Une rixe sanglante a éclaté à Moorlebeke, entre paysans et gendarmes.

Deux de ces derniers ayant été blessés, leurs camarades ont fait feu sur les paysans dont plusieurs ont reçu de graves blessures.

Tournai. — *Un crime.* — Un soldat du 1er chasseurs à cheval, évadé de l'hôpital militaire, se trouvait dans un bouge lorsqu'il eut une discussion avec des habitués de ce mauvais lieu. Elle dégénéra bientôt en rixe violente sur la rue. Tout à-coup le cavalier fut jeté dans l'Escaut. Le lendemain on retirait son cadavre.

Deux arrestations ont été opérées au sujet de ce crime.

Jette-Saint-Pierre. — *Broyé par un train.* — Dimanche après-midi, le garde-barrière de la station de Jette-Saint-Pierre en traversant précipitamment la voie ferrée a été surpris par un train. Le malheureux a été tué sur le coup.

Sommer exécuté en effigie sur la Grand'Place de Bruxelles. — Samedi matin a eu lieu sur la Grand'Place de Bruxelles, l'*exécution en effigie* du fameux bandit Sommer.

L'*exécution en effigie* se pratique en Belgique à l'égard des condamnés par contumace. La formalité est celle-ci : le bourreau de la ville plante sur la Grand'Place un poteau, sur lequel est affiché l'arrêt de la Cour d'assises rendu à l'égard du contumace. Quatre gendarmes à cheval sous les ordres d'un brigadier entourent le poteau, — et cela dure une heure.

Sommer ayant été condamné par contumace par la Cour d'assises du Brabant a donc été, samedi, l'objet de la formalité judiciaire que nous venons de décrire.

Ses complices, Schimansky et Wegman, condamnés en même temps que lui, ont été, dans le même acte, *exécutés en effigie*.

Bruxelles. — *Double tentative d'assassinat.* — Un terrassier, Van Cameren, était sur le point de se marier avec une logeuse, la veuve Belemans. Celle-ci avait manifesté l'intention de rompre. D'aucuns prétendaient qu'elle avait fait un autre choix.

Le terrassier évincé résolut de se venger. Il entra au domicile de la veuve et vit son préféré. Il tira alors son revolver et fit feu sur elle et décharges ensuite sur son rival deux coups qui ne l'atteignirent pas.

La veuve a été blessée au bras droit. Quant au criminel qui avait pris la fuite, il a été arrêté quelques instants après.

Cuerne. — *Une octogénaire brûlée vive.* Une octogénaire, la veuve Delbeke, a été trouvée chez elle toute carbonisée. Une chaufferette avait communiqué le feu aux vêtements de la vieille femme.

Charleroi. — *Mort de joie.* — Un ouvrier porion rentrait de son travail lorsqu'il apprit qu'un garçon venait de naître sous le toit conjugal. Comme il était déjà père de trois filles: sa joie fut tellement grande qu'il en devint comme fou. Soudain il tomba à la renverse et rendit le dernier soupir, il était mort de joie.

Le « referendum » à Anvers. — Voici le résultat du *referendum* libéral sur la question du suffrage universel à Anvers. Habitants convoqués 46,000; votants 19,700.

Système Janson et Nothomb, 18,400.

Autres systèmes, 1,300.

Une violente bagarre s'est produite hier soir à Berchem, entre les catholiques et les socialistes. Ces derniers, ayant voulu faire la contradiction dans une assemblée catholique, furent expulsés de la salle; ils se formèrent alors en groupe et manifestèrent en faveur du suffrage universel; lorsqu'ils arrivèrent devant le cercle catholique, ils en vinrent aux mains avec leurs adversaires.

Plusieurs combattants ont été blessés de part et d'autre.

Seize arrestations ont été opérées.

Faits divers

Origine du sifflet des locomotives. — Quelle est l'origine du sifflet des locomotives? Au commencement de l'année 1833 la machine *Samson*, du chemin de fer de Leicester à Swannington, rencontra une charrette attelée d'un cheval au passage à niveau de Thornton. Cette charrette était chargée de beurre et d'œufs pour le marché de Leicester. Le mécanicien ne disposait, comme signal d'avertissement, que la corne à main en usage à l'époque, et la charrette, avec son contenu, fut culbutée. L'accident fit certain bruit.

M. Ashlen Bagster, directeur du chemin de fer, alla le même jour à Alton Grange, où résidait George Stephen son, qui était à la fois un des administrateurs et le plus fort actionnaire de la ligne, pour lui parler de l'affaire. Bagster demanda si l'on ne pouvait pas mettre sur la machine un sifflet que ferait marcher la vapeur.

« L'idée est très bonne, repartit Stephenson, et il faut faire un essai ». Le premier sifflet fut établi par un fabricant d'instruments de musique du pays, et donna un si bon résultat que le conseil d'administration du chemin de fer décida d'établir de pareils sifflets sur toutes les machines de la compagnie.

Il fallut d'abord payer cheval, la voiture, 30 livres de beurre et 80 douzaines d'œufs cassés. Le sifflet actuel doit donc son origine à 960 œufs brisés. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Puis on fit émettre un règlement interdisant sévèrement la circulation des locomotives qui ne seraient pas munies d'une trompette à vapeur.

Il s'agissait alors, en effet, plutôt d'une trompette que d'un sifflet proprement dit. Mais rapidement, à cette sorte de trompe on substitua le sifflet actuel. A quelle époque précise? Nous ne savons exactement, mais dès 1836 un dessin de locomotive montre le sifflet tel que nous le connaissons.

Un assassin de treize ans. — Avant-hier, dans l'après-midi, le jeune Rigal, âgé de treize ans, passant rue de l'Evangile, à Paris, invitait un de ses camarades, nommé Van Dervel, âgé de douze ans, à venir se promener sur les fortifications. Van Dervel ayant refusé, Rigal sortit un couteau de sa poche et le lui enfonça dans la gorge; puis il prit la fuite.

Des passants se mirent aussitôt à sa poursuite et l'arrêtèrent. Ce précoce assassin a déjà été condamné quatre fois pour vol et vagabondage.

Un musicien prodige. — Un rédacteur des *Nouvelles*, de Rostov-sur-Don, qui se flatte d'avoir rencontré le plus jeune des enfants musiciens prodiges, nous donne sur lui les renseignements suivants :

« Jenia Louitskiy, âgé de trois ans, a commencé ses études d'harmonica à vingt-deux mois. Son répertoire, des plus variés, comprend des valses, des polkas, des mazurkas et un grand nombre de chansons populaires russes et ruthènes qu'il interprète avec beaucoup de sentiment.

Le maître de chapelle Slavianski, dont les concerts ont eu tant de succès en Russie et à l'étranger, notamment à Paris, vient d'entendre le bambin à Odessa et s'est montré émerveillé de la souplesse de ses doigts et de l'expression de son jeu.

Il est en effet, en témoignage de son admiration, sa photographie, dont Jenia se montre très fier : c'est, en effet, après avoir entendu le chœur de Slavianskiy que ses dispositions musicales se sont révélées.

Dernièrement le petit Jenia, qui habite un petit village aux environs d'Odessa, a eu l'occasion de voir un piano; il s'est aussitôt juché sur le tabouret, et s'est efforcé de retrouver sur le clavier les mélodies qu'il connait.

Les mélomanes de la ville se sont cotisés pour offrir au jeune musicien un instrument de petite dimension qui lui permettra de se perfectionner dans son art. »

Convois d'or. — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'interrompre et sans doute d'ajourner indéfiniment une des plus difficiles opérations de trésorerie qui aient été faites.

L'année dernière, on sait que des difficultés survinrent entre le Chili et les Etats-Unis. On crut la guerre inévitable.

A ce moment, le Trésor fédéral avait en dépôt dans sa succursale de San-Francisco une somme de 100 millions de dollars en aigles et demi aigles, soit 500 millions de francs.

On redouta un coup de main des Chiliens sur San-Francisco et on décida de transporter à Washington cette somme considérable, représentant un poids de 150.000 kilos.

L'opération était difficile, car les transports par chemins de fer, sur un si lo g parcours, dans des contrées où la police est à peu près impossible, n'offrent aucune sécurité.

On répandit les nouvelles les plus fausses sur la date et l'itinéraire du transport.

On annonça que l'on arriverait à Washington par le *Sout-Pacific*, et on l'expédia à New-York par le *Central-Pacific*.

On forma un premier convoi de 20 millions de dollars seulement, gardés par cinquante employés armés de fusils Winchester.

Le convoi arriva à destination et quatre-vingts employés furent occupés pendant une semaine à compter et à peser la monnaie.

Les difficultés étant aplanies, San Francisco tranquille, on abandonna la suite de ce fantastique déplacement d'or.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La société « Le pigeon incroyable » établie chez M. Albert Debruyne, cabaretier, rue de Bouvines, informe les amateurs colombophiles qu'elle donnera un concours sur Albert le dimanche 30 avril 1893. 50 francs de prix d'honneur. La mise sera de 1 fr. 35 dont 1 franc pour prix et 55 centimes pour frais, bague et convoyage. Les pigeons seront convoyés par M. Richard Thormans La mise en paniers aura lieu chez M. Albert Debruyne, rue de Bouvines, le samedi 29 avril de 5 à 6 h. 1/2 du soir.

5 paires de nouvelles chaussures seront données aux 5 premiers pigeons en dehors du concours.

LES CHAMPIONNATS DE CHOQS

ROUBAIX. — Dimanche après-midi a eu lieu une partie au Parc du Vésinet, contre les joyeux sans souci du Grand parc et la société du Cheval blanc. C'est le Vésinet qui est resté vainqueur. Il y avait considérablement d'amateurs et les paris ont été nombreux.

— Le rendez de la partie entre Castel de la rue Nain, et Delcroix, de la rue Nabuchodonosor a eu lieu dimanche à 4 heures. C'est Delcroix qui est resté vainqueur.

— Mercredi 29 mars, un 2/3 mort pour 50 francs, au « Maréchal de Coyhem » Grande-Rue n° 111, contre les Bouchers d'Estaimpuis

CROIX. — Dimanche a eu lieu, à midi, chez M. Cojet « Au Perruquier des zouaves », une grande partie en 2 de 3 mort pour 100 francs. C'est M. Cojet qui a gagné contre Devernay de Roubaix.

Les paris ont été tenus avec animation.

— Mercredi 29 mars, partie d'un 2 de 3 mort pour 100 francs, paires de plaisir à 40 francs, chez M. Victor Déconinck, rue de l'Industrie contre la société de Courtrai. Le montage au gagnant.

— Mercredi 29 mars, partie d'un 2 de 3 mort pour 50 francs, à la Brasserie Saint-Eloi, rue de la Gare, contre M. Thiersin, de Tourcoing et Roubaix. 1 vieux 1re paire, 1 vieux et 3 poulets les trois paires suivantes.

CONCOURS DE PETITE ARBALETE

ROUBAIX. — Voici les résultats du concours de petite arbalète, organisé par les « Francs tireurs », qui a eu lieu hier chez M. Vergin, au « Petit globe » rue du Collège et auquel ont pris part environ 80 tireurs 1er prix H. Verbruge (Fort du Hutin). 2e, E. Battio ; 3e, Battio ; 4e, Vanman Auguste ; 5e, Pollet ; 6e, Pollet.

La mise était de 35 centimes : chaque peloton était composé de 40 hommes.

Cet intéressant concours a présenté une grande animation, jusqu'à une heure avancée de la soirée.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 25 et 26 mars 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb.	VERSEMENTS nomb. livrets	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURS nomb.	REMBOURS SOMMES
Roubaix.. Samedi	40	7	17 310 »	84	38.324.68
Roubaix.. Dimanche	438	26	41.615 »	120	44.077 57
Lannoy	20	1	4.470 »	49	4.842.83
Croix	3	»	590 »	13	2 567.34
Wattrelos	5	2	1.350 »	25	10.409.93
TOTAUX	506	36	64 625 »	263	95.993.26

Les opérations du mois de mars sont suivies : A Roubaix : par MM. E. Requillart et F. Cornult-Tafin, directeurs ; et MM. J.-B. Dupont et Paul Motte-Bossut, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. A. Toudemonde. A Croix, par MM. H. Segard et Lepers-Sebotier. A Wattrelos, par MM. C. Dubos et E. Delplanque.

OUVERTURE DU SERVICE. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1/2, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, PREMONT.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance le Dimanche 2 Avril à cause des Fêtes de Pâques

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 26 et 27 mars 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb.	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURSEM nomb.	REMBOURSEM SOMMES
Tourcoing dim.	91	18 227 .	68	39 567 42
Tourcoing lundi.	62	23.296	80	38.615 44
Blanc-Seau	3	85	3	612 29
Croix-Rouge	6	357	10	370 83
Halluin	10	2.217	4	1.410 .
Linselles	5	530	29	25 108 72
Roncq	2	750	8	5.451 57
Bondues	2	1 000	12	4.737 06
Bousbecque	5	2.075	4	2.164 63
Neuville	8	129	6	1.326 75
Mouveaux	7	150	1	15 12
TOTAL	198	59 356 .	225	137 376 73

Administrateurs de la 2e quinzaine du mois de mars, à Tourcoing : MM. Salembier, Gogueheim, Hartmann. — Au Blanc-Seau, MM. Duquesnoy. — A la Croix-Rouge, L. Honoré. — Halluin, Lemaire. — Linselles, E. Bolin. — Roncq, L. Decottignies. — Bondues, Dehenle — Bousbecque, Crop. — Neuville, Phalempin. — Mouveaux, Pollet.

Jours et heures des séances. — A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi. Le lundi de 3 à 6 h. 1/2. — Bureaux auxiliaires. — Au Blanc-Seau : de 8 h. 1/2 à 10 h. — A la Croix-Rouge : de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanement

Le Caissier, L. LEROUX.

Avis. — A l'occasion des fêtes de Pâques les séances des 2 et 3 avril n'auront pas lieu.

VINS D'ESPAGNE

DE PROVENANCE DIRECTE

QUALITÉ SUPÉRIEURE

à des prix exceptionnels de bon marché

Rue de l'Ommelet, 75, Roubaix, en face de l'épicerie Voreux.

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinoir, ouvrages divers, circulaires et outil. **Edouard Desrutis**, 7, rue Pierlapin.

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêts. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toute qualités. Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

GUÉRISON RADICALE des maladies vénériennes

ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZEMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

POMMADE ANTIHERPÉDIQUE

Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste

CONSULTATIONS GRATUITES

Tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

31472 - 6361

Demandez au Docteur

Il vous recommandera de ne prendre

au Café, que du Coca des Incas

LA CONSOMMATION HYGIÉNIQUE

et agréable par excellence

Se trouve dans tous les bons Établissements.

34005

TOUS CUISINIERS

les bons *vous diront*

que le MEILLEUR TAPIOCA

EST LE

Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires.

Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

34248

Ma femme a été heureuse de trouver chez vous un médicament aussi précieux que St. Jacobs Oil. Après quelques jours de frictions avec ce remède, une amélioration sensible s'est fait sentir; la douleur et l'enflure des pieds ont diminué de moitié; elle est maintenant guérie.

J. LAZACHE, rentier, Isbergues (Pas-de-Calais). c34241

Mécanique et Électricité Industrielles

PAUL THIÉRY

Ingénieur-Electricien E. C. P.

*Ancien élève de